

FICHE THÉMATIQUE : VIOLENCES POLICIÈRES EN FRANCE

POSITION D'AMNESTY INTERNATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> - L'usage de la force doit être strictement légal (=encadré par la loi), poursuivre un objectif légitime, être nécessaire et proportionné. Les forces de l'ordre doivent respecter les Principes de base des Nations unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois - Les cas d'usage illégal de la force par les forces de l'ordre doivent faire l'objet d'enquêtes impartiales, indépendantes et efficaces
---	--

PRINCIPAUX FAITS SUR 2022

Si le nombre de manifestations est resté moindre en 2022 qu'il n'avait pu l'être au moment du mouvement dit des Gilets jaunes notamment, le maintien de l'ordre en France reste problématique, avec l'usage d'armes qui devraient être suspendues ou interdites (LBD40, grenades de désencerclement en particulier). Le Schéma National du Maintien de l'Ordre qui avait été révisé afin notamment de mieux protéger le droit des journalistes à couvrir les manifestations reflète une stratégie de gestion des manifestations qui reste largement répressive, et n'est pas entièrement appliqué. Des violences policières continuent de s'exercer régulièrement contre les personnes migrantes. Il n'existe toujours pas de mécanisme d'enquête indépendant pour les cas de violences policières. De nombreuses enquêtes n'avancent pas, dont celle ouverte pour la mort de Zineb Redouane il y a quatre ans.

DEUX EXEMPLES PARLANTS (situations, témoignages...)

Yassine Bouzrou, avocat de plusieurs membres de la famille Redouane : « Aujourd'hui, nous avons deux juges d'instruction à Lyon qui refusent d'instruire réellement ce dossier. Nous sommes face à un déni de justice. Le policier qui a tué une dame de 80 ans en visant un immeuble d'habitation n'a même pas été mis en examen ! Nous en sommes arrivés à un cas, que je n'avais encore jamais vu, où l'arme du crime n'est pas saisie car l'auteur du crime refuse de la donner. Nous ne voyons ça nulle part dans le monde ! Il faut dire les choses clairement : nous avons une justice qui refuse de respecter la loi et qui organise l'impunité du policier meurtrier. (...) les plus hautes autorités de l'Etat ont pris position publiquement afin d'exercer une pression sur la justice en indiquant clairement que le policier en question n'a pas commis de faute et en refusant d'enquêter et d'instruire un dossier correctement ».

En 2016, alors qu'il manifestait, Laurent Theron a été touché par une grenade de désencerclement. Il a perdu son œil droit. Un procès a été ouvert. Le 14 décembre 2022, le CRS qui l'a éborgné a été acquitté. Voici l'un des exemples qui illustre la dangerosité de ce type d'armes et les difficultés d'accès à la justice des victimes.

PRINCIPAUX MESSAGES

Les violences policières sont des violations de l'interdiction des traitements inhumains et dégradants, parfois du droit à la vie, du droit à ne pas être discriminé et du droit à la liberté d'expression/de manifester quand elles répriment des manifestations.

Des réformes structurelles sont nécessaires pour mettre fin aux violences policières.

RECOMMANDATIONS

- Suspendre ou interdire les armes et techniques les plus dangereuses : LBD40 (suspension), grenades de désencerclement(interdiction)
- Donner des instructions claires aux forces de l'ordre sur l'usage de la force, qui doit rester le dernier recours, strictement nécessaire et proportionné
- Réformer les stratégies de maintien de l'ordre pour protéger et faciliter le droit de manifester, en optant pour des stratégies de dialogue et désescalade
- Mettre en place un mécanisme indépendant, impartial et doté de ressources suffisantes pour enquêter efficacement sur les cas de violences policières et mettre fin à leur impunité